

Des résultats et des projets

L'Assemblée générale de l'Association des cigales du Nord et du Pas de Calais s'est tenue le 12 avril dernier en présence d'une soixantaine de membres. Une occasion de se réjouir du succès grandissant de nos clubs et de réaffirmer des orientations importantes.

En 2013, les demandes de créateurs ont progressé (+13% par rapport à 2012). Les clubs ont donc étudié plus de projets : 151, dont 63 ont reçu une réponse favorable. Ce qui représente la création de 33

entreprises dans l'année créant ou maintenant 95 emplois.

Quant aux orientations... *Accompagner* dans la durée dans l'optique de consolider les entreprises ; *Communiquer* sur les valeurs du réseau et mutualiser les actions des clubs pour créer une synergie et "faire réseau" ; *Mobiliser* les cigaliers pour participer aux enjeux régionaux de la troisième révolution industrielle au travers du développement de la finance et des investissements solidaires.



Du côté de la "Fédé"

Après huit ans de Présidence, le nordiste Jean-Pierre Duponchelle a souhaité se retirer. La nouvelle équipe mise en place à l'Assemblée générale du 5 avril lance une réflexion pour définir un projet associatif qui sera présenté lors de l'Assemblée générale d'automne.

Au 31 décembre 2013, la Fédération comptait 233 clubs cigales et 3104 cigaliers. La Bretagne avec 80 clubs et le Nord - Pas de Calais avec 49 clubs viennent en tête des régions en nombre de clubs.



Le nouveau bureau : de gauche à droite, Mathieu CASTAINGS, (Île de France), Trésorier
Félicie GOYET, (Île de France) Coprésidente
Jean-Yves ANGST (Poitou-Charentes) Coprésident
Daniel HINCELIN (Franche-Comté), Secrétaire.

L'accompagnement, une vraie valeur cigales

Que pensent-ils de l'accompagnement d'un club cigales ? Entrepreneurs et parrains répondent.

Pour Céline Maesse (1), société Sainbio's à Montreuil-sur-Mer, accompagnée par la cigales des Remparts, un club "c'est plus que de l'intervention économique et sociale, il y a des liens qui se créent..."

Lionel Debril (2) craignait d'avoir un associé pour créer l'entreprise TCF Industrie à Hazebrouck. Grâce à la cigales du Pays Coeur de Flandre, maintenant il affirme : "Aujourd'hui, grâce au club, ce n'est pas un associé, c'est 15 ou 20... c'est ça la richesse !".

Pour Marie Anwar et Carine Ollive (3) de l'entreprise Nektarine de Tourcoing parrainée par le club Cigalille : "les cigales nous suivent dans l'aventure au quotidien. Les cigaliers ne sont pas en périphérie du projet. Ils le vivent. (...)".

La marraine d'Aïda et Olivier El Abidi (4) de Fils & Taffetas à Lille, au sein du club Cigasol ne vient pas du monde de l'entreprise mais a suivi une formation sur le parrainage et quand elle ne sait pas quelque chose "elle demande à quelqu'un qui sait. On est en club pour cela."

Lisez les monographies de parrainage complètes sur le site www.cigales-npdc.org



Bienvenue à...

De décembre 2013 à mai 2014, les clubs ont investi dans 18 entreprises nouvelles pour un montant de 67 750 euros. Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs dans le réseau cigales !

Liste et domaine d'activités de ces nouvelles entreprises

Nord

ALTOO

Solutions techniques anti-inondations

• Douai

JEAN BOUTEILLE

Recyclage de bouteilles, liquides en vrac

• Lille

VITAME

Aide à domicile et portage de repas

• Lille

KALISTA/SOLEBAIN

Négoce carrelages et revêtements

• Armbouts-Cappel

LA TABLE DES ECOLIERS

Restaurant • Staple

SAEML EOLE SUD 59/62

Installation d'éoliennes • Caudry

BABY COCCINELLE

Micro-crèche • Wignehies

LA GAILLETTE

Brasserie • Honnechy

VOILÉO

Fabrication d'éoliennes à voiles

Douai • Grande-Synthe

RÉGIS DUFRENOY

(Couveuse A Petits Pas), maraîchage

• Genech

GET LOST CYCLES

Réparation vélos • Lille

CORROSLA

Inspection, formation, expertise BTP

• Hem

ELECDRIVES

Étude, intervention systèmes électriques

• Marcq-en-Baroeul

A TOUT JAMAIS

Rites funéraires et entretien du souvenir

• Hellemmes

Pas de Calais

HAPPY ZOU

Micro-crèche • Calais

CPAE

Commerce de gros de produits d'entretien • Croix-en-Ternois

OLIVIER DUGRAIN

(Couveuse A Petits Pas), boulangerie

• Aix-en-Ergny

LES 7 BONNETTES

Brasserie • Etaing



Association des cigales du Nord et du Pas de Calais
81 bis rue Gantois • 59000 LILLE
Tél. 03 20 54 09 51 • Fax 03 20 54 68 42
contact@cigales-npdc.org • www.cigales-npdc.org

Direction de publication : Jean-Marc Delamaere

• Pour nous joindre :

Béatrice Boutin : secrétaire générale.
Camille Rouxel, Nolwenn de Bonville, Sandra Monteiro, et Réjane Roger : chargées de développement.
Valérie Milan : assistante.
Christine Ducroquet : secrétaire.

• Rédaction : Evelyne Gronier.
• Réalisation : Jean-Bernard Tiers.
• Impression : nord'imprim.

Ce bulletin est co-financé par l'Union Européenne



L'association des cigales est soutenue en 2014 par :





l'écho des cigales

n°21 • juillet 2014 le journal du réseau cigales nord - pas de calais



Assemblée générale de l'Association des cigales le 12 avril 2014.



Signature entre Baby Coccinelle et les clubs Sud Avesnois et Helves et Sambre.



Signature entre Régis Dufrénoy et le club cigales en Douaisis.



Réunion d'information sur les cigales à Wimille.

Cigales et crowdfunding : même but, même idéologie ?

Nous avons rêvé que tout citoyen saisisse l'opportunité de devenir un acteur économique en faisant des choix de consommation, de placements voire de limitation de ses dépenses, en quelque sorte le choix de la sobriété heureuse. Serait-ce en train de devenir réalité avec le financement participatif, appelé plus communément "crowdfunding" ?

On peut penser que le financement participatif est le modèle de financement de demain. En tout cas, son développement est constant, prometteur et encouragé par les pouvoirs publics.

Cigales et crowdfunding font partie de la famille de la finance participative mais développent des spécificités propres. Comment peut-on renforcer les synergies entre le financement participatif individuel "coup de cœur" par internet et l'investissement des clubs cigales dont la démarche est collective, sur du long terme et de proximité, et sont fédérés par une charte commune ? Comment l'implication citoyenne prend-elle forme via des plateformes numériques en réseau ? Quels sont les impacts au-delà de l'aspect financier ?

Une complémentarité peut certainement s'établir entre ces deux modes de contribution afin de compléter utilement l'apport des clubs qui reste parfois marginal par rapport aux besoins financiers de certains projets.

L'Association des cigales est en réflexion et souhaite faire un point d'étape avec vous.

Jean-Marc DELAMAERE
Président



Réseau d'investisseurs-citoyens
pour une économie locale
solidaire

Vers une plateforme de financement participatif "cigales" ?

Mis en place au XVIII^e siècle en Angleterre pour répondre à des actions de charité, le crowdfunding (littéralement "financement par la foule", traduit par "financement participatif") connaît aujourd'hui un essor extraordinaire grâce aux réseaux sociaux. La collecte à l'échelon mondial a été estimée à 5 milliards de dollars en 2013* !

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une collecte de fonds par le biais d'une plateforme située sur internet pour financer un projet quel qu'il soit : culturel, sportif, humanitaire ou entrepreneurial. Des sites tels que Ulule, KissKissBankBank, HelloMerci ou encore Cowfunding créé en 2013 dans le Nord-Pas de Calais, sont actuellement parmi les créateurs de plateformes les plus connus.

L'argent est versé par l'internaute suivant quatre modalités principales qui ont toutes leurs réglementations.

Par ordre d'importance :

- le prêt qui doit être remboursé dans un délai imparti avec ou sans intérêt ;
 - le don, pur et dur, sans attente de retour ;
 - le "don contre don" c'est-à-dire que le porteur de projet offre un de ses services ou de ses produits aux financeurs ;
 - l'investissement : les financeurs deviennent actionnaires.

Les cigales s'intéressent à ce financement participatif en tant que voie complémentaire de financements pour les porteurs de projet. Mais cette méthode n'est-elle pas loin de l'esprit des cigales ? Que devient l'accompagnement de l'entrepreneur qui leur est cher ? La discussion est ouverte à l'Association des cigales du Nord et du Pas de Calais. Ci-après témoignages et avis divers...

*Rapport "2013CF - The Crowdfunding Industry Report" de Massolution

"Pour prendre une nouvelle dimension, les cigales doivent saisir les outils du XXI^e siècle"

Pour Guy Pruvot, Vice-président de l'Association des cigales du Nord et du Pas de Calais, le financement participatif est un outil en plein développement auquel les cigales auraient tort de ne pas s'intéresser... L'Association est en pleine réflexion...



"Le projet d'une telle plateforme est un projet qui interpelle et nous aide à avancer au-delà de nos peurs" reconnaît Guy Pruvot. Il aurait plusieurs intérêts pour les cigales : d'abord ce serait une opportunité pour davantage d'épargnants de s'impliquer dans le développement économique local et dans des projets qui ont un sens comme les projets sélectionnés par les cigales. Et une façon pour les porteurs de projet de se faire connaître. Le réseau des cigales du Nord-Pas de Calais comporte 750 cigaliers. "Les petits ruisseaux font les grandes rivières !" aime à rappeler M. Pruvot.

Un autre intérêt serait de pouvoir s'ouvrir à d'autres formes juridiques. "Pour le moment, nous sommes limités à des formes d'entreprises dans lesquelles nous pouvons entrer au capital." Une éventuelle plateforme participative "cigales" pourrait aussi servir de test de viabilité d'une entreprise : "ce serait en quelque sorte un test de commercialisation et donc du succès potentiel d'une entreprise et/ou de ses produits" espère le Vice-président. Enfin, sur une plateforme, les cigales pourraient recruter d'autres compétences, de nouveaux cigaliers pour accompagner les porteurs de projets. "En fin d'année, il sera nécessaire de prendre une décision mais de toutes façons, les cigales travailleront avec des partenaires dans le métier et ne feront pas leur plateforme toutes seules !"



"Un circuit court de financement en vogue dont il faut profiter, mais c'est un vrai métier qui n'est pas celui des cigales"

La toute jeune Association régionale des cigales d'Auvergne a déjà entrepris une démarche de financement participatif avec le site Ulule mais son Président, Yannick Vigignol, reconnaît qu'il s'agit d'un véritable métier auquel il faut absolument se former pour optimiser les collectes.

"Nous avons observé la démarche de la Région en 2012 qui souhaitait accueillir de nouvelles entreprises dans le cadre de "Auvergne Nouveau Monde". Elle s'était adressée au site Ulule pour utiliser une plateforme et faire financer des projets aussi bien économiques que culturels, sportifs ou humanitaires... Nous avons alors rencontré plusieurs types de plateformes pour finir par choisir Ulule et monter un comité de pilotage regroupant plusieurs instances très différentes. Cela nous a permis d'accompagner des collectes (système "don contre don") sur des projets d'entreprises et d'associations très divers et d'associer nos réseaux." Car il faut savoir que le réseau est la base de réussite d'une plateforme. Le site peut refuser des projets s'ils ne sont pas soutenus par un réseau important (le site se rémunère en prenant 5% des collectes). "Il y a aussi des règles pour optimiser la collecte telles qu'écrire un texte très clair, définir les contreparties, rythmer et relancer

la collecte par des micro-événements... C'est un vrai métier auquel il faut se former. Ce qui nous a fait pencher vers le partenariat avec une plateforme existante plutôt que de la créer." Pour Yannick Vigignol, une plateforme est surtout un outil intéressant pour couvrir des besoins financiers en amont d'un projet comme faire des travaux, tester un produit... C'est donc plutôt une compétence additionnelle à l'action des cigales. Autre point de faiblesse, il n'est pas toujours facile de suivre les projets financés par une plateforme, alors que la rencontre investisseurs/porteurs de projets est le propre des cigales : "En veillant à maintenir les contacts, le financement participatif peut donner un nouveau souffle aux cigales" conclut M. Vigignol.





“Pour La Nef, un nouveau créneau, une dimension supplémentaire dans le financement de prêts”

En tant que Responsable Innovation à la Société Financière de La Nef à Vaulx-en-Velin, Léo Miranda a participé à l'élaboration de la plateforme de prêts “Prêt de chez moi” expérimentée en Région Rhône-Alpes.

Compte tenu des frais de traitement de dossier, La Nef évite de financer des crédits dont le seuil de rentabilité est de 25 000 euros. Le financement participatif lui permet alors de s'ouvrir à de plus petites sommes, voire à des microcrédits de 3 000 euros. “Nous n'en restons pas moins prudents et nous analysons chaque projet selon une méthode précise pour nous assurer de sa viabilité économique et ne pas faire prendre de risques aux contributeurs” précise Léo Miranda. Les contributeurs flèchent leur épargne vers le projet de leur choix. Ils sont donc des épargnants dont l'épargne sert de garantie à La Nef pour le bon remboursement du crédit. Cette garantie concerne 50% à 80% du total des fonds prêtés. La part non garantie (20% à 50% du montant) est prise en charge par La Nef.

Depuis moins d'une année d'existence, la plateforme a déjà financé cinq projets. Car si le bon fonctionnement d'un site repose sur son réseau, La Nef est bien placée avec ses 35 000 sociétaires qui sont immédiatement prêts à répondre et à entrer en relation avec le porteur de projet. Quant au respect de la charte déontologique du financement participatif (transparence, sécurité, assistance, éthique, respect des lois et des réglementations) ? “Ce sont les valeurs de La Nef depuis sa création il y a 25 ans !” répond immédiatement M. Miranda. Dès l'automne, l'expérience menée en Rhône-Alpes va s'étendre à l'ensemble des Régions de France. Léo Miranda est confiant : “Ces plateformes ont vraiment un intérêt stratégique et, à long terme, n'importe qui pourra ouvrir sa plateforme”.



“Une vraie démarche de projet... mais qui n'est pas simple !”



Stéphane Mazucco, Responsable de l'agence BGE Hauts de France à Valenciennes, a déjà l'expérience du financement participatif puisque les BGE ont développé une plateforme en France spécialisée dans le domaine de l'entrepreneuriat, “notrepetiteentreprise.com”, qui fonctionne selon le système de “don contre don”.

C'est My Major Company qui a contacté le réseau BGE pour lui proposer de créer l'interface d'une telle plateforme. “Cela nous a immédiatement intéressé car les BGE développent une culture de l'innovation et cette source de financement représente justement quelque chose de nouveau et offre un service supplémentaire aux porteurs de projet. Mais une plateforme doit être menée avec beaucoup de professionnalisme. Nous n'en sommes qu'à une phase d'apprentissage”, avoue Stéphane Mazucco.

Les campagnes de collectes menées par les porteurs de projet nécessitent un réel investissement de leur part, en termes de temps et de communication. La réalité n'est donc pas aussi simple. “Notre métier est d'accompagner les porteurs de projet. Notre rôle ne se limitera jamais à celui d'un guichet de prêt. La démarche liée au financement participatif nous amène donc à renforcer notre travail auprès d'eux sur la communication et la mobilisation de leurs réseaux”.

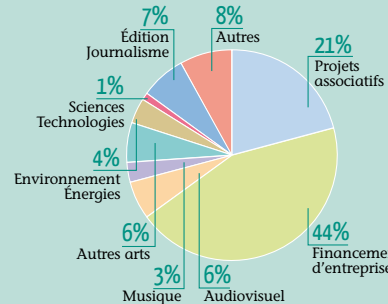
Repères

Quelques chiffres clés du financement participatif en France en 2013

(Extrait du baromètre 2013 du crowdfunding en France réalisé par Compinnov, en partenariat avec Financement Participatif France)

Catégories de projets

Tous types de plateformes confondus



Répartiteurs des contributeurs en 2013

Capital : 1881

Prêt : 12 515

Don : 314 4513

Fonds collectés en 2013 par type de plateformes en millions d'euros

Capital : 10 M

Prêt : 20 M

Don : 48 M

Dates clés de la finance participative en France :

- 2007 : émergence du crowdfunding.
- Début 2012 : création de l'Association Finance Participative France qui regroupe les principales plateformes du crowdfunding et définit le code de déontologie en la matière.
- Juin 2012 : publication du Livre Blanc de la finance participative.
- Septembre 2013 : lancement du site [TousNosProjets.fr](http://tousnosprojets.fr) par Bpifrance. Référence : <http://tousnosprojets.bpifrance.fr>

Une charte de déontologie

L'Association Financement Participatif France (FPF) rassemble des plateformes qui s'engagent à respecter une charte de déontologie. L'objectif est de garantir la transparence aux financeurs et aux financés, de contribuer à une autorégulation favorisant leur protection, et de légitimer le travail des acteurs de la finance participative.

La charte aborde les questions de transparence, la sécurité dans le transfert de fonds, une assistance en ligne, une éthique (équité et honnêteté) et le respect des lois et des réglementations.

Pour en savoir plus :

<http://financeparticipative.org>

Les dynamiques régionales

- Dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI), le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la CCI Région Nord de France ont référencé deux plateformes de crowdfunding :
 - Cowfunding, plateforme implantée en région, à vocation internationale, pour la collecte de dons.
 - Kiosk to Invest, initiative des CCI, pour l'investissement.
- Le département du Pas de Calais réalise une étude sur “le financement participatif sur le territoire du Pas de Calais”. Le secteur visé est celui du soutien à l'économie sociale et solidaire par le don ; l'activité dans le domaine du capital-risque sera également étudiée. Le Conseil général a mis en place un comité de pilotage pour suivre ces travaux ; l'Association des cigales et Autonomie & Solidarité en font partie.
- D'autres projets de plateformes sont en cours de montage dans la région.